

Taxe d'apprentissage 2012 Intention de versement

Votre entreprise :

Raison sociale

Adresse

Code postal : Ville :

Responsable de la taxe d'apprentissage :

Fonction : Tél :

E-mail :

Demande à l'organisme collecteur suivant (OCTA):

Nom de l'OCTA

Adresse

Code Postal : Ville :

De bien vouloir verser la somme de :

Au titre du quota et/ou Hors quota (*rayer la mention inutile si besoin*)

**À l'ARFA /CFA des métiers du sport
et de l'animation**

Je souhaite que l'organisme de formation suivant bénéficie de

cette affectation par l'ARFA :

Fait à : Le :

Cachet et signature :

Merci de bien vouloir retourner ce document à :

ARFA, CFA des métiers du Sport et de l'Animation
29 rue David d'Angers / 75019 Paris

Tél : 01 42 45 92 33

Fax : 01 42 45 92 35

Mail : taxeapprentissage@arfa-idf.asso.fr

**Nous vous remercions par avance
de votre participation**



Des métiers du Sport et de l'Animation

ARFA
29 rue David d'Angers
75019 Paris

Téléphone : 01 42 45 92 33

Télécopie : 01 42 45 92 35

Mail : taxeapprentissage@arfa-idf.asso.fr

Une formation,
un métier,
un emploi !

Contribuez à la réussite
professionnelle de nos apprentis



Des métiers du sport...



... Et de l'Animation

**Versez votre taxe
d'apprentissage 2012
à notre CFA**

Notre CFA c'est :

Des domaines d'activités et d'intervention variés, au cœur d'enjeux majeurs tels :

- L'encadrement et l'éducation des enfants et des jeunes,
- Le développement des loisirs et du temps libre de l'ensemble de la population,
- Des stratégies d'intervention sociale, culturelle et sportive au sein des villes.

Des formations diplômantes diversifiées pour répondre aux évolutions de nos métiers...

- Animation du jeune et de l'enfant
- Loisirs tout publics
- Activités culturelles
- Animation sociale
- Nouvelles technologies de l'information
- Activités nautiques
- Activités physiques pour tous
- Sports collectifs
- Activités équestres
- Activités gymniques de la force et de la forme
- Activités aquatiques et de natation...

Un attachement à des valeurs humaines et sociales fortes par :

- La promotion sociale de nos apprentis,
- Une alternance intégrative où le centre de formation et le terrain se reconnaissent mutuellement, se répondent, s'enrichissent et s'harmonisent,
- Des formations comme lieu de transformation pour l'apprenti. S'attachant autant au savoir être qu'au savoir faire.



Notre CFA

Assure aux employeurs le recrutement de personnes ayant un diplôme reconnu, une réelle connaissance des terrains et des publics.

2010

68% des jeunes apprentis trouvent un emploi à l'issue de leur formation,

274 employeurs partenaires : collectivités locales et territoriales, centres sociaux, associations et clubs sportifs, entreprises de loisirs et de séjours sportifs, clubs équestres...

223 593 heures de formation dispensées

793 apprentis en formation

17 partenaires de formation

15 spécialités de formation différentes préparées allant du CAP à Bac +5

Accompagner le changement individuel, pour participer à celui de la société civile...

Taxe d'apprentissage 2012
Effectuer votre règlement
avant le 29 février 2012

Soutenez notre action et ces jeunes, en nous reversant tout ou partie de votre taxe d'apprentissage.

Merci de bien vouloir remplir le **bordereau d'intention au verso**, cela nous permettra :

- D'assurer un suivi de votre dossier,
- De vous remercier de vos versements,
- De vous contacter afin de vous intégrer à notre club partenaires,
- Et donner une lisibilité de votre engagement...

Notre centre de formation et nos apprentis vous remercient !



Infos pratiques :

Pour votre organisme collecteur :

Bien préciser que vous versez votre taxe à l'ARFA, CFA des métiers du Sport et de l'animation, en mentionnant l'affectation de cette dernière à l'un de **nos organismes de formation ci-dessous**.

Nos antennes de formation : Action Prévention Sport ; A Puissance 2 ; CEMEA-INFOP ; CFFSN ; Cité Club ; Com'Tech ; CPCV ; CREIF ; CREPS ; Les Francas ; IFA ; IFAC ; INFA ; INSEP ; Trans-Faire ; UCPA ; UFCV.

